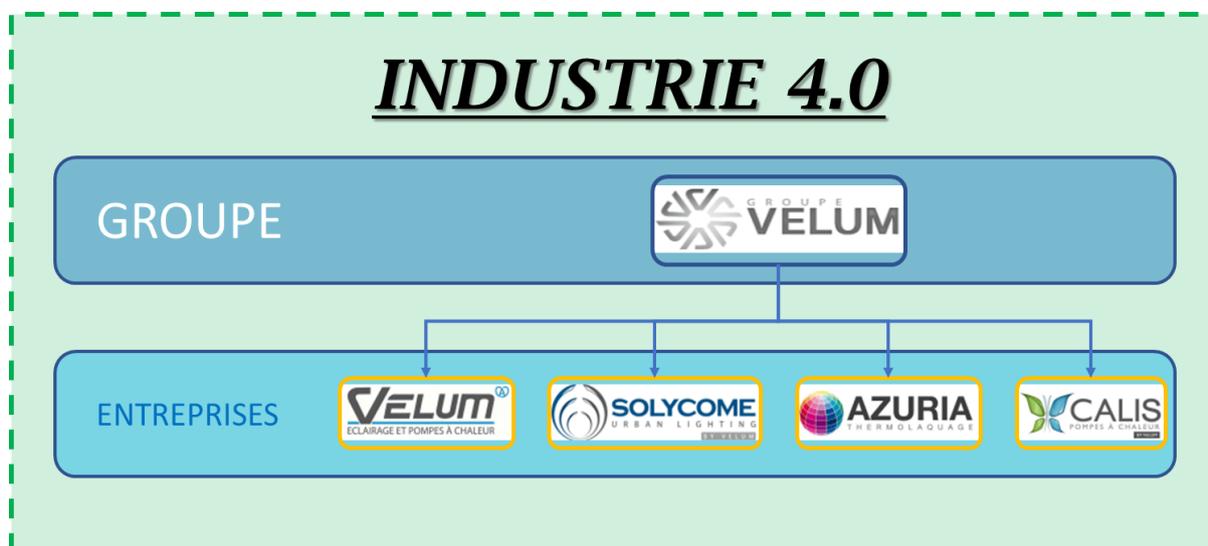


Velum – Entreprise 4.0

Par Loïc EBER, employé de Velum & Jean-Victor KURTZ, apprenti ingénieur en génie électrique.

VELUM



- Organigramme du Groupe VELUM -

La société Velum ne cesse d'évoluer, elle est actuellement présente sur 4 marchés :

- **Velum**, fabricant d'éclairage professionnel depuis 1975.
- **Solycome**, Urban lighting depuis 1919, anciennement les Émailleries du Rhône. Rachat en janvier 2017
- **Calis**, Fabricant de Pompes à Chaleur depuis 2008.
- **Azuria**, thermolaquage, inaugurée en juin 2016.



- Entreprises composants le Groupe VELUM -

Velum est une Société Anonyme par actions Simplifiée à associé unique avec un capital social de plus de 5 000 000 € et un chiffre d'affaires de plus de 24 millions d'€. Velum est leader de son marché en France. 180 collaborateurs sont aux services des clients. Les principaux concurrents sont Philips, Trato et Sunlux.

Nous avons pu apprendre comment le **groupe Velum** a été labélisé **Industrie du futur** et ainsi mieux comprendre ce label et les enjeux qu'il représente.

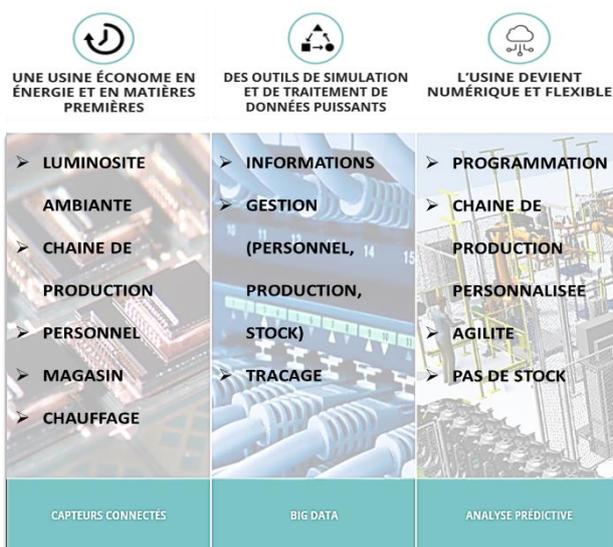
De plus, nous avons pu apprendre, les spécificités de l'éclairage LED professionnel que nous retrouvons dans les commerces denseignes et l'industrie. D'une part l'éclairage d'accentuation pour la mise en valeur des produits dans les commerces (créer l'envie, augmenter son chiffre d'affaires) et d'autre part réduire la consommation d'énergie dans l'industrie tout en augmentant le confort visuel et la sécurité du personnel.

Par la suite nous avons fait un tour de l'usine, pour mieux comprendre ce que c'est d'être une industrie du futur.

Velum, une Industrie du futur.

Les **quatre piliers** d'une industrie du futur :

- **Production flexible** (*changement de cadences facile et rapide*)
- **Usine numérique et connectée** (*suivi instantané de la production et des stocks*)
- **Energie optimisée** (*bâtiment chauffé par pompe à chaleur, utilisation de capteurs de luminosité, et emballage sur mesure*).
- **L'humain au cœur de l'usine** (*transfert de connaissances, partage des savoir-faire ...*)



Velum vient d'être labellisée "vitrine de l'industrie du futur" depuis mai 2017. Devenir "vitrine de l'industrie du Futur" est un atout majeur pour Velum. C'est la possibilité de faire rayonner les savoirs faire français à l'export pour montrer une nouvelle image de l'industrie française : forte, agile, moderne compétitive. Obtenir ce label est aussi une reconnaissance des engagements quotidiens : produits de qualité, made in France, industrie respectueuse de l'environnement et des hommes.

- Tableau SIEMENS sur l'Usine 4.0 adapté pour Velum -

Applications



- Crédit photo de Velum -

La chaîne de production est constituée principalement de femmes, pour le travail minutieux de la fabrication des luminaires tout en intervenant avec des machines automatisées.

Les différentes zones de l'usine comportent des **éclairages intelligents** qui s'adaptent à l'apport de lumière naturelle mais également en fonction des personnes les fréquentant.

Le **chauffage** est réalisé par des pompes à chaleurs **régulées** en fonction des besoins.

L'un des derniers points de l'industrie du futur est qu'il n'y a **pas de stock** de luminaires finis. Toute la fabrication se fait sur commande et peut s'adapter à n'importe quel type de cadence et luminaires.



- Crédit photo de Jean-Victor K. -

Finalement, toute la production **est numérisée, informatisée, centralisée**, de la matière première jusqu'au luminaire fini. C'est-à-dire que nous avons un **traçage du produit** (emplacement dans l'usine, nom de l'opérateur, client, magasin et lieux d'implantation). Cette centralisation est communément nommée **Big Data**.

Récemment, Velum a également investi dans une **machine écologique** permettant de découper des cartons sur mesure, créant une **économie** sur les produits d'emballage.

La société de thermolaquage Azuria permet de créer un **dynamisme local** grâce à sa chaîne de production.

Bénéfices

Les offreurs de solutions, catalogue des entreprises permettant aux autres entreprises d'obtenir le label « industrie du futur », en leurs fournissant des services spécialisés. Les sociétés labélisées et celles le souhaitant peuvent s'inscrire à des réunions dans le but d'établir les règles de confidentialités et les moyens de mieux se connaître pour former un noyau, une base de ressource, prospecter ...